LYON - CSC
BOURSES DOCTORALES

L'Université de Lyon (UdL) a signé un accord avec le China Scholarship Council (CSC) pour orienter 30 bourses doctorales par an, pour les étudiants chinois faisant leur Doctorat à l'UdL.

Le montant de la bourse est de 1 200 € / mois, pour une durée maximale de 48 mois.

Si cette bourse reste accessible aux demandes de pleine tutelle, le CSC privilégie le financement des stages de recherche et des cotutelles de thèse, programmes favorisant le retour des étudiants en Chine. L'Université de Lyon oriente également ses préférences vers le « joint-PhD », ou cotutelle de thèse qui permet de structurer les relations sur le long terme.

Nationalité

2e année de master

Pour une cotutelle :
2e année de doctorat

Niveau de langue exigé selon l'école doctorale :

ou

Envoi des sujets de thèse à l'Université de Lyon pour diffusion sur une page web dédiée et reliée au site du CSC. Les candidats entrent directement en contact avec le-la directeur-trice de thèse potentiel-le qui s'assurera de ses compétences scientifiques et linguistiques.

Le directeur de thèse fait alors parvenir au « correspondant défense » le C.V. du candidat et son sujet de thèse pour validation puis il présente la candidature à l'école doctorale. Si elle est acceptée, la direction de l'école doctorale envoie au candidat une lettre d'admission, avec copie à l'Université de Lyon.

Les étudiants chinois déposent leurs dossiers de candidature sur le site du CSC.
Tout dossier incomplet sera refusé.

L'Université de Lyon fait parvenir au CSC la liste des candidats retenus.
L'analyse des dossiers tient compte de l'accord-cadre UdL - CSC.

Le CSC transmet les résultats de la sélection à l'Université de Lyon qui les transmet à son tour aux écoles doctorales
Si un étudiant est refusé pour une raison qualitative, il est possible d'émettre une réclamation sous la forme d'une lettre argumentée transmise par l'Université de Lyon. La session de rattrapage impose un délai supplémentaire de 3 mois de réévaluation.